

# ASSEMBLÉE NATIONALE

15 décembre 2015

---

## LUTTE CONTRE LE SYSTÈME PROSTITUTIONNEL ET ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES PROSTITUÉES - (N° 3149)

Adopté

### AMENDEMENT

N° 15

présenté par  
Mme Olivier, rapporteure

-----

#### ARTICLE 3 BIS

A l'alinéa 1, après le I, insérer l'alinéa suivant :

I *bis*. - À la première phrase de l'avant-dernier alinéa du même article, les mots : « dixième à douzième » sont remplacés par les mots : « douzième à quatorzième » et le mot : « treizième » est remplacé par le mot : « quinzième ».

#### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de coordination.